

Zeitschrift: Revue économique franco-suisse
Herausgeber: Chambre de commerce suisse en France
Band: 20 (1940)
Heft: 3

Register: Le développement de la Chambre de commerce suisse en France

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 18.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

LE DÉVELOPPEMENT DE LA CHAMBRE DE COMMERCE SUISSE EN FRANCE

Fondée en 1918, la Chambre de Commerce Suisse en France comprenait 1.611 membres à la fin de l'année 1939. En dépit des difficultés de plus en plus grandes qui ont jalonné l'histoire du commerce international dans l'intervalle des deux guerres, elle a donc réussi à se développer rapidement.

Dans le fait, son évolution est étroitement liée à celle de la conjoncture économique en général, des relations franco-suissees en particulier. Mais ces facteurs généraux ne font qu'inscrire des variations secondaires sur une tendance ascendante fondamentale. On peut donc affirmer que la création de la Chambre de Commerce Suisse en France a répondu aux besoins de ceux qui s'intéressent aux relations franco-suissees et que ces besoins se sont manifestés avec plus ou moins d'intensité dans les différentes périodes comprises entre les deux

conflits. Situation des échanges entre les deux pays d'une part et accroissement de son activité de l'autre, tels sont les deux éléments qui ont commandé l'évolution de la Chambre de Commerce Suisse en France.

A la lumière de ces considérations, le graphique ci-contre, édité par la Chambre de Commerce Suisse en France, prend toute sa signification. Les périodes de prospérité ou de détente se traduisent par une progression rapide tandis qu'aux périodes de crises correspondent des paliers. Depuis 1937, la tendance fondamentale de hausse prend toujours plus d'importance par rapport à l'influence exercée par les facteurs généraux, c'est-à-dire que la progression représentée sur le graphique est due essentiellement aux efforts de la Chambre de Commerce et non pas à l'amélioration de la situation générale :

Années	Augmentation du nombre des adhérents	Volume du commerce franco-suisse (importations suisses et exportations suisses) (en milliers de francs suisses)
1937	97	384.866
1938	169	350.589
1939	210	415.452

L'augmentation des adhérents a été particulièrement forte en 1939. Voici les étapes parcourues au cours des douze mois de l'année :

J.	F.	M.	A.	M.	J.	J.	A.	S.	O.	N. (1)	D. (2)
1.411	1.432	1.441	1.460	1.480	1.514	1.536	1.543	1.546	1.550	1.561	1.611

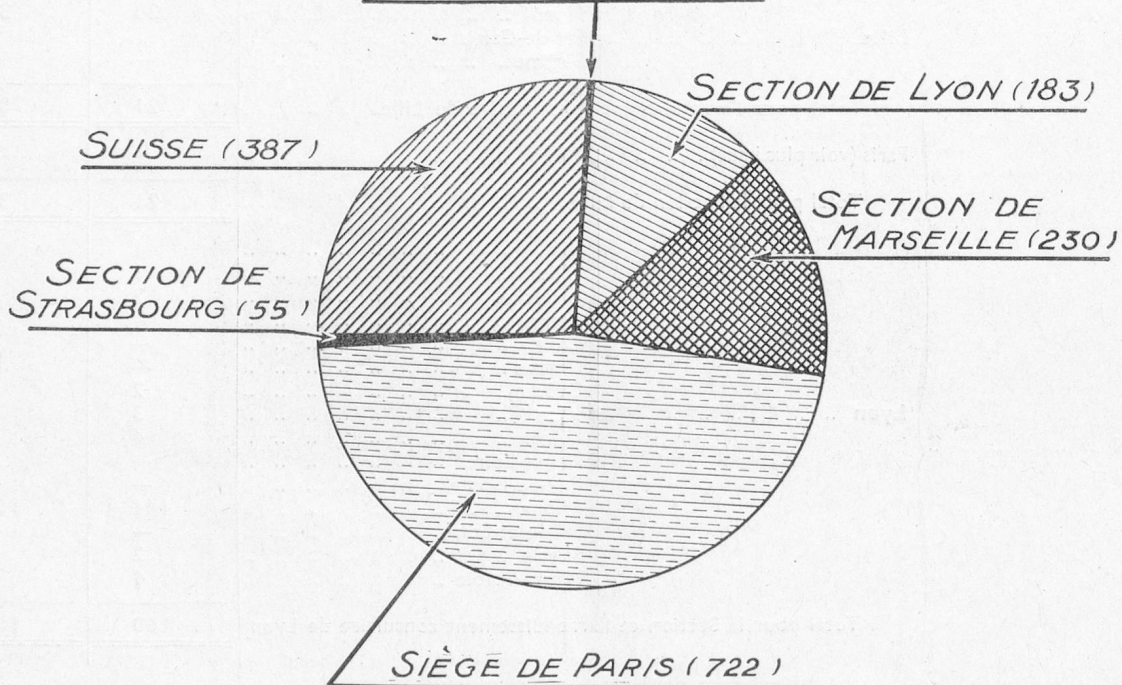
(1) Résultats au milieu du mois pour les onze premiers mois.

(2) Résultats en fin de mois.

Siège social et Sections	Arrondissements consulaires	Départements	Effectif au 1-1-39	Effectif au 31-12-39
PARIS	Nantes.	Côtes-du-Nord.	—	—
		Finistère	13	17
		Ille-et-Vilaine	1	1
		Indre-et-Loire.. ..	—	1
		Loire-Inférieure	15	19
		Maine-et-Loire.	2	2
		Mayenne	1	1
		Morbihan	1	1
		Sarthe	—	—
		Vendée.. ..	1	1
	Total pour l'arrondissement consulaire de Nantes.. ..		34	43
PARIS	Paris	Eure-et-Loir	—	—
		Loir-et-Cher	—	—
		Loiret	—	—
		Marne	3	3
		Oise.. ..	3	3
		Seine.	534	583
		Seine-et-Marne.		
		Seine-et-Oise		
			Total partiel pour l'arrondissement consulaire de Paris (moins le département de l'Aisne, rattaché à la Section de Lille).. ..	
PARIS	Toulouse.. ..	Ariège	—	—
		Haute-Garonne	7	6
		Gers.	—	—
		Lot	—	—
		Tarn-et-Garonne	—	—
			Total partiel pour l'arrondissement consulaire de Toulouse (moins les départements de l'Aveyron et du Tarn, rattachés à la Section de Marseille).. ..	
	Total pour le Siège social de Paris.. ..		648	722
LILLE	Lille	Nord	20	32
		Pas-de-Calais	1	1
		Somme	—	—
			Total pour l'arrondissement consulaire de Lille.. ..	
	Paris (voir plus haut).. ..	Aisne	—	1
	Total pour la Section de Lille.. ..		21	34
LYON	Lyon	Ain.. ..	1	2
		Allier	1	1
		Ardèche.	2	2
		Cantal	—	—
		Cher.	—	—
		Creuse	—	—
		Drôme	2	2
		Isère.	3	4
		Loire.	4	4
		Haute-Loire	—	—
		Puy-de-Dôme	—	—
		Rhône	141	160
		Saône-et-Loire.	—	—
Savoie	2	2		
Haute-Savoie	4	6		
	Total pour la Section et l'arrondissement consulaire de Lyon.		160	183

Siège social et Sections	Arrondissements consulaires	Départements	Effectif au 1-1-39	Effectif au 31-12-39
MARSEILLE	Marseille	Aude.	—	—
		Bouches-du-Rhône.	175	192
		Gard.	1	1
		Hérault.	5	7
		Lozère.	—	—
		Pyrénées-Orientales.	1	2
		Var.	4	4
		Vaucluse.	4	6
		Corse.	1	1
		Colonies françaises.	1	2
	Total pour l'arrondissement consulaire de Marseille		192	215
MARSEILLE	Nice	Alpes-Maritimes.	7	7
		Basses-Alpes.	1	1
		Hautes-Alpes.	—	—
		Princ. de Monaco.	—	—
	Total pour l'arrondissement consulaire de Nice		8	8
MARSEILLE	Toulouse	Aveyron.	1	1
		Tarn.	2	6
		Total partiel pour l'arrondissement consulaire de Toulouse (voir plus haut)	3	7
	Total pour la Section de Marseille		203	230
STRASBOURG	Strasbourg	Moselle.	2	3
		Bas-Rhin.	18	52
		Total pour la Section et l'arrondissement consulaire de Strasbourg	20	55
	Total général pour la France		1.052	1.224
	Total global (France et Suisse)		1.401	1.611

SECTION DE LILLE (34)



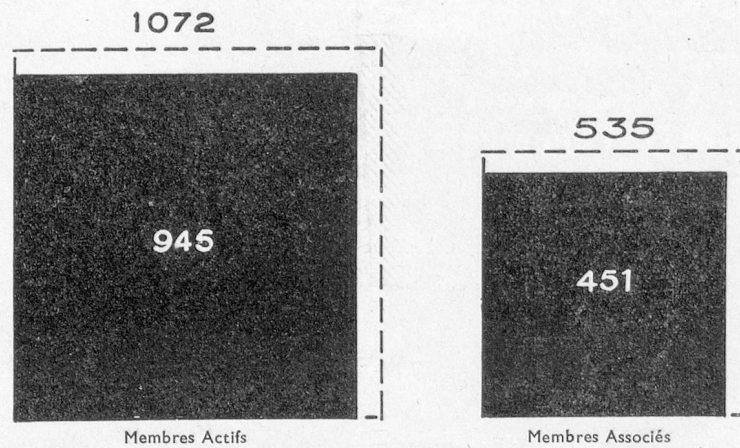
On voit donc que les membres en Suisse représentent à la fin de 1939 à peu près un quart de l'effectif total de la Chambre de Commerce et que le nombre des membres des Sections de Lille, Lyon, Marseille et Strasbourg atteint les deux tiers de celui des membres rattachés au Siège de Paris. C'est ce que montre clairement le graphique de la page 128.

La Chambre de Commerce Suisse en France comprend trois catégories de membres : les Membres

d'honneur, les Membres actifs (de nationalité suisse) et les Membres associés (de nationalité française). Les Membres d'honneur sont : MM. Walter Stucki, Ministre de Suisse en France, Ferdinand Dobler, Président-Fondateur de la Chambre de Commerce, Alphonse Dunant, ancien Ministre de Suisse en France, et Louis-Gustave Brandt, ancien Président de la Chambre de Commerce. Quant aux Membres actifs et associés voici quelques renseignements statistiques à leur sujet :

Catégories de membres	1 ^{er} janvier 1939	31 décembre 1939	Différence
Membres actifs :			
Arrondissement consulaire suisse de Paris.. .. .	368	410	42
Autres arrondissements consulaires suisses en France.. ..	229	277	48
Suisse	348	385	37
	945	1.072	126
Membres associés :			
Arrondissement consulaire suisse de Paris.. .. .	167	176	9
Autres arrondissements consulaires suisses en France. ..	283	358	75
	451	535	84

En 1939, il y a eu environ deux fois plus de Membres actifs que de Membres associés. C'est ce que met en relief le graphique suivant :



La guerre a durement frappé les relations économiques franco-suisse. Et, pourtant, le développement de la Chambre de Commerce Suisse en France continue régulièrement car ceux qui s'in-

téressent à l'avenir du commerce entre les deux pays ont confiance dans l'initiative et l'activité de ce groupement et ils ont conscience que plus ils seront nombreux, mieux leur juste cause sera entendue.